

ADEME SMVD Projet SINOE



SINOE DÉCHETS
Information - Observation - Environnement

**Les regroupements de déchets et de services utilisés dans les exploitations
faites par l'ADEME (SINOE®, synthèses d'enquêtes, etc.)
et les nomenclatures de référence**

Version : 1.7 du 16 Novembre 2015

Historique

Vers.	Date	Auteur	Objet de la révision
1.0	21/09/2009	Katia Bécaud Jean-François Blot	Création du document
1.1	25/09/2009	Katia Bécaud Jean-François Blot	Modification du document
1.2	13/11/2009	Katia Bécaud Jean-François Blot	Précisions sur la terminologie utilisée
1.3	18/11/2009	Katia Bécaud Jean-François Blot	Ajout du compostage domestique + recyclerie + tri-mécano-biologique (TMB)
1.4	24/09/2010	Katia Bécaud	- Ajout des algues (10.33) + mobilier hors d'usage (08.5) - Création de nouveaux regroupements pour le module d'exploitation des indicateurs de SINOE® : Collecte des OMA - Collecte des DMA - Traitement : séparation des déchets entrants et des déchets sortants et création d'un nouveau regroupement pour avoir le détail des déchets sortants (catégorie des matériaux recyclables détaillée)
1.5	19/05/2011	Katia Bécaud	Mise à jour du regroupement Collecte des DMA : les DEEE ont été rapprochés des Déchets Dangereux plutôt que des Encombrants
1.6	28/06/2011	Katia Bécaud	Mise à jour du regroupement Collecte OMR et collectes sélectives : les collectes sélectives de DEEE ont été ajoutées au regroupement des déchets dangereux ; les déchets verts d'entretien des parcs et jardins, mentionnés par erreur dans le regroupement Biodéchets/Déchets verts, ont été retirés de cette catégorie.
1.7	26/02/2015	Rafaelle DESPLATS,...	- Ajout du code déchets 11.212 et du code service 07EC - Mise à jour des intitulés des corps creux/corps plats par fibreux/non fibreux - Mise à jour des regroupements :
1.8	16/11/2015	Stéphanie SOUDE	Mise à jour des regroupements. Actualisation des listes de nomenclatures

Sommaire du document

1. PREAMBULE	4
2. REGROUPEMENTS DE DECHETS	4
2.1 COLLECTE DES OMR ET COLLECTES SELECTIVES	4
2.2 COLLECTE DES OMA	6
2.3 COLLECTE EN DECHETERIE.....	6
2.4 COLLECTE DES DMA	12
2.5 TRAITEMENT : DECHETS ENTRANTS.....	17
2.6 TRAITEMENT : DECHETS SORTANTS	21
2.7 TRAITEMENT : DETAILS DES DECHETS SORTANTS.....	26
3 REGROUPEMENTS DE SERVICES	31
3.1 POUR LA DESTINATION DES DECHETS	31
4. ANNEXE 1 : NOMENCLATURE DES DECHETS	32
5. ANNEXE 2 : NOMENCLATURE DES SERVICES	41

1. Préambule

Dans le cadre des enquêtes bisannuelles menées par l'ADEME (l'enquête Collecte et l'enquête Traitement -ITOM-), des indicateurs ont été définis et déclinés par catégories de déchets. Ces catégories correspondent à des agrégations de la nomenclature SINOE® des déchets (annexe 1).

De même pour la destination des déchets, des regroupements ont été faits au sein de la nomenclature SINOE® des services (annexe 2).

Les regroupements qui vous sont présentés ci-après, ont été créés afin d'obtenir des rapports, des tableaux, des graphiques et des cartes compréhensibles et facilement lisibles, dans les exploitations faites par l'ADEME (SINOE®, synthèses d'enquêtes, etc.).

2. Regroupements de déchets

2.1 Collecte des OMR et collectes sélectives

Déchets collectés (=types de collectes)	Correspondance avec la nomenclature SINOE® des déchets
Ordures ménagères résiduelles	Ordures ménagères résiduelles (11.11)
Verre	Déchets de verre (07.1) Déchets d'emballages en verre (07.11)
Matériaux secs (Emballages, papiers graphiques)	Déchets d'emballage en métaux ferreux (06.11) Déchets d'emballage en aluminium (06.22) Déchets d'emballages métalliques en mélange (06.31) Déchets de papiers et cartons (07.2) Déchets d'emballages en papiers ou cartons (07.21) Déchets d'emballages en carton complexe (07.22) Journaux et magazines (07.23) Cartons (07.24) Déchets d'emballages en matières plastiques (07.41) Emballages en mélange (11.21) Emballages en mélange et journaux-magazines (11.211) Corps creux (11.212)
Biodéchets/Déchets verts	Déchets de produits alimentaires (10.2) Déchets verts (10.3) Biodéchets des ménages (11.13)
Encombrants	Pneumatiques hors d'usage (07.31)

	<p>Equipements hors d'usage (08) Encombrants ménagers divers (08.3) Déchets et matériaux en mélange (11.2)</p>
<p>Déchets dangereux (y.c. DEEE)</p>	<p>Déchets de composés chimiques (01) Huiles usées (01.3) Huiles moteur usées (01.31) Petits déchets chimiques en mélange (02.31) Déchets infectieux de soins médicaux (05.11) Equipements électriques et électroniques hors d'usage (08.2) Gros électroménager hors d'usage (08.21) Petit électroménager hors d'usage (08.22) Composants hors d'usage de machines et d'équipements (08.4) Déchets de piles et accumulateurs (08.41) Piles électriques usagées (08.411) Toner d'impression (08.43) Tubes cathodiques (08.44) Déchets amiantés (13.5)</p>
<p>Collectes séparées hors gravats</p>	<p>Déchets métalliques (06) Déchets de métaux ferreux (06.1) Déchets métalliques en mélange (06.3) Déchets métalliques divers en mélange (06.32) Déchets non métalliques (07) Déchets de matières plastiques (07.4) Déchets de bois (07.5) Déchets textiles (07.6) Déchets de vêtements en textiles (07.62) Véhicules hors d'usage (08.1) Automobiles hors d'usage (08.11) Corps gras (10.13) Déchets courants mélangés (11) Déchets ménagers et assimilés (11.1) Déchets en mélange (11.22)</p>
<p>Collectes séparées de gravats</p>	<p>Déchets minéraux (13) Déchets de construction et de démolition (13.1) Déchets de béton, briques (13.11) Déchets de constructions en mélange (13.13) Déchets de plâtre (13.14) Déchets de minéraux naturels (13.2) Déchets de pierres et sables (13.21) Déchets minéraux divers (13.4)</p>

2.2 Collecte des OMA

Déchets collectés (=types de collectes)	Correspondance avec la nomenclature SINOE® des déchets
Ordures ménagères résiduelles	Ordures ménagères résiduelles (11.11)
Emballages, journaux-magazines	Déchets d'emballage en métaux ferreux (06.11) Déchets d'emballages en aluminium (06.22) Déchets d'emballages métalliques en mélange (06.31) Déchets de papiers et cartons (07.2) Déchets d'emballages en papier ou carton (07.21) Déchets d'emballages en carton complexe (07.22) Journaux et magazines (07.23) Cartons (07.24) Déchets d'emballages en matières plastiques (07.41) Emballages en mélange (11.21) Emballages en mélange et journaux-magazines (11.211) Corps creux (11.212)
Verre	Déchets de verre (07.1) Déchets d'emballages en verre (07.11)
Déchets de produits alimentaires	Déchets de produits alimentaires (10.2)

2.3 Collecte en déchèterie

Déchets collectés	Correspondance avec la nomenclature SINOE® des déchets
Déchets dangereux	Déchets de composés chimiques (01) Solvants usés (01.1) Solvants usés halogénés (01.11) Solvants usés non halogénés (01.12) Déchets acides, alcalins ou salins (01.2) Déchets acides (01.21) Déchets alcalins (01.22) Déchets salins (01.23) Autres déchets salins (01.24) Huiles usées (01.3) Huiles moteur usées (01.31) Filtres à huiles ou à gazole (01.32)

	<p>Catalyseurs chimiques usés (01.4)</p> <p>Déchets contenant des PCB (01.5)</p> <p>Hydrocarbures contenant des PCB (01.51)</p> <p>Equipements contenant des PCB ou contaminés par des PCB (01.52)</p> <p>Produits chimiques hors spécifications (02.1)</p> <p>Déchets de produits agro-chimiques (02.11)</p> <p>Médicaments non utilisés (02.12)</p> <p>Déchets de peintures, vernis, encres et colles (02.13)</p> <p>Déchets d'autres préparations chimiques (02.14)</p> <p>Explosifs non utilisés (02.2)</p> <p>Déchets d'explosifs et articles pyrotechniques (02.21)</p> <p>Déchets de munitions (02.22)</p> <p>Déchets chimiques en mélange (02.3)</p> <p>Petits déchets chimiques en mélange (02.31)</p> <p>Déchets chimiques mélangés pour traitement (02.32)</p> <p>Emballages souillés par une substance dangereuse (02.33)</p> <p>Déchets de soins et déchets biologiques infectieux (05)</p> <p>Déchets infectieux des soins médicaux ou vétérinaires (05.1)</p> <p>Déchets infectieux de soins médicaux (05.11)</p> <p>Composants hors d'usage de machines et d'équipements (08.4)</p> <p>Déchets de piles et accumulateurs (08.41)</p> <p>Piles électriques usagées (08.411)</p> <p>Batteries usagées (08.412)</p> <p>Tubes fluorescents (08.42)</p> <p>Toner d'impression (08.43)</p> <p>Tubes cathodiques (08.44)</p> <p>Déchets amiantés (13.5)</p>
Matériaux recyclables	<p>Déchets métalliques (06)</p> <p>Déchets de métaux ferreux (06.1)</p> <p>Déchets d'emballage en métaux ferreux (06.11)</p> <p>Métaux ferreux issus du déferrailage de déchets (06.12)</p> <p>Déchets de métaux non ferreux (06.2)</p> <p>Déchets de métaux précieux (06.21)</p> <p>Déchets d'emballages en aluminium (06.22)</p> <p>Autres déchets d'aluminium (06.23)</p>

	<p>Déchets de cuivre (06.24)</p> <p>Déchets de plomb (06.25)</p> <p>Déchets d'autres métaux (06.26)</p> <p>Déchets métalliques en mélange (06.3)</p> <p>Déchets d'emballages métalliques en mélange (06.31)</p> <p>Déchets métalliques divers, en mélange (06.32)</p> <p>Déchets non métalliques (07)</p> <p>Déchets de verre (07.1)</p> <p>Déchets d'emballages en verre (07.11)</p> <p>Déchets de papiers et cartons (07.2)</p> <p>Déchets d'emballage en papier ou carton (07.21)</p> <p>Déchets d'emballages en carton complexe (07.22)</p> <p>Journaux et magazines (07.23)</p> <p>Cartons (07.24)</p> <p>Déchets de caoutchouc (07.3)</p> <p>Déchets de matières plastiques (07.4)</p> <p>Déchets d'emballages en matières plastiques (07.41)</p> <p>Déchets de bois (07.5)</p> <p>Déchets d'emballages en bois (07.51)</p> <p>Palettes usagées (07.511)</p> <p>Sciures et copeaux de bois (07.52)</p> <p>Ecorces (07.53)</p> <p>Déchets textiles (07.6)</p> <p>Déchets d'emballages en textiles (07.61)</p> <p>Déchets de vêtements en textiles (07.62)</p> <p>Déchets de cuirs (07.63)</p> <p>Emballages en mélange (11.21)</p> <p>Emballages en mélange et journaux-magazines (11.211)</p> <p>Corps creux (11.212)</p>
Déchets verts	<p>Déchets de produits alimentaires (10.2)</p> <p>Déchets verts (10.3)</p> <p>Déchets verts d'entretien de parcs et jardins (10.31)</p> <p>Déchets d'élagage (10.32)</p> <p>Algues (10.33)</p> <p>Biodéchets des ménages (11.13)</p>
Encombrants	<p>Pneumatiques hors d'usage (07.31)</p>

	<p>Equipements hors d'usage (08)</p> <p>Encombrants ménagers divers (08.3)</p> <p>Mobilier hors d'usage (08.5)</p> <p>Déchets et matériaux en mélange (11.2)</p>
DEEE	<p>Equipements électriques et électroniques hors d'usage (08.2)</p> <p>Gros électroménager hors d'usage (08.21)</p> <p>Gros appareil à dominante métallique de type "blanc" pour les ménages (08.211)</p> <p>Gros appareils de production de froid (08.212)</p> <p>Petit électroménager hors d'usage (08.22)</p> <p>Ecrans, dont appareils à tubes cathodiques (08.221)</p>
Déblais et gravats	<p>Déchets minéraux (13)</p> <p>Déchets de construction et de démolition (13.1)</p> <p>Déchets de béton et briques (13.11)</p> <p>Déchets de constructions en mélange (13.13)</p> <p>Déchets de plâtre (13.14)</p> <p>Déchets de minéraux naturels (13.2)</p> <p>Déchets de pierres et sables (13.21)</p> <p>Déchets minéraux divers (13.4)</p>
Autres déchets	<p>Déchets de préparation chimiques (02)</p> <p>Résidus d'opérations chimiques et physiques (03)</p> <p>Résidus et dépôts chimiques (03.1)</p> <p>Goudrons et résidus carbonés (03.11)</p> <p>Boues provenant des émulsions d'eau/hydrocarbures (03.12)</p> <p>Résidus de réactions chimiques (03.13)</p> <p>Matériaux filtrants et absorbants usés (03.14)</p> <p>Boues industrielles (03.2)</p> <p>Boues prov. des procédés industriels et du traitement des effluents (03.21)</p> <p>Boues contenant des hydrocarbures (03.22)</p> <p>Lixiviats de décharge (03.23)</p> <p>Déchets radioactifs (04)</p> <p>Déchets nucléaires (04.1)</p> <p>Radiosources épuisées (04.2)</p> <p>Equipements et produits contaminés par la radioactivité (04.3)</p> <p>Terres contaminées par la radioactivité (04.4)</p>

	<p>Déchets vétérinaires infectieux (05.12)</p> <p> Animaux infectieux (05.2)</p> <p>Déchets de génie génétique (05.3)</p> <p>Métaux lourds (06.27)</p> <p>Véhicules hors d'usage (08.1)</p> <p>Automobiles hors d'usage (08.11)</p> <p>Lisiers et fumiers (09)</p> <p> Fumiers (09.1)</p> <p> Fumier de bovin (09.11)</p> <p> Fumier de cheval (09.12)</p> <p> Fumier de volaille (09.13)</p> <p> Fumier de bovin (09.14)</p> <p> Lisiers (09.2)</p> <p> Lisier de porc (09.21)</p> <p> Lisier bovin (09.22)</p> <p> Fientes (09.3)</p> <p> Fientes de volaille (09.31)</p> <p>Déchets animaux et végétaux (10)</p> <p> Déchets de la préparation des produits animaux ou végétaux (10.1)</p> <p> Déchets de la préparation des produits animaux (10.11)</p> <p> Matières stercoraires (10.111)</p> <p> Farines animales (10.112)</p> <p> Déchets de la préparation des produits végétaux (10.12)</p> <p> Corps gras (10.13)</p> <p> Déchets courants mélangés (11)</p> <p> Déchets ménagers et assimilés (11.1)</p> <p> Ordures ménagères résiduelles (11.11)</p> <p> Déchets de voirie (11.12)</p> <p> Déchets en mélange (11.22)</p> <p> Résidus provenant du traitement des déchets (11.3)</p> <p> Résidus de broyage de véhicules (11.31)</p> <p> Refus de tri (11.32)</p> <p> Refus de compostage (11.33)</p> <p> Mâchefers (11.34)</p> <p> Mâchefers déferrailés (11.341)</p> <p> Refiom (11.35)</p>
--	--

	<p>Cendres (11.36)</p> <p>Boues ordinaires (12)</p> <p>Boues d'épuration des eaux usées (12.1)</p> <p>Boues d'épuration des eaux usées collectives (12.11)</p> <p>Boues ordinaires d'épuration des eaux usées (12.12)</p> <p>Digestat (12.121)</p> <p>Boues de traitement d'eaux potables (12.2)</p> <p>Boues de dragage (12.3)</p> <p>Matières de vidanges (12.4)</p> <p>Boues de curage des égouts (12.5)</p> <p>Déchets de revêtements routiers hydrocarbonés (13.12)</p> <p>Résidus d'opérations thermiques (13.3)</p> <p>Résidus d'épuration des fumées industrielles (13.31)</p> <p>Scories et cendres d'opérations thermiques (13.32)</p> <p>Déchets minéraux artificiels (13.41)</p> <p>Déchets minéraux réfractaires (13.42)</p> <p>Terres et boues de dragage polluées (13.6)</p> <p>Terres et gravats pollués (13.61)</p> <p>Boues de dragage polluées (13.62)</p> <p>Déchets stabilisés, solidifiés ou vitrifiés (14)</p> <p>Déchets solidifiés ou stabilisés (14.1)</p> <p>Déchets vitrifiés (14.2)</p> <p>Produits issus de l'élimination des déchets (15)</p> <p>Compost (15.1)</p> <p>Combustibles (15.2)</p> <p>Cultures énergétiques (16)</p> <p>Cultures énergétiques dédiées (16.1)</p> <p>Cultures dérobées et cultures intermédiaires à vocation énergétique (16.2)</p> <p>Résidus de culture (16.3)</p> <p>Non précisé (NP)</p>
--	--

2.4 Collecte des DMA

Les DMA –Déchets Ménagers et Assimilés- comprennent les OMR, les collectes sélectives et les déchets collectés en déchèteries, soit la totalité des déchets des ménages et des non ménages pris en charge par le service public (hors déchets de la collectivité).

Déchets collectés	Correspondance avec la nomenclature SINOE® des déchets
Ordures ménagères résiduelles	Ordures ménagères résiduelles (11.11)
Matériaux recyclables	Déchets métalliques (06) Déchets de métaux ferreux (06.1) Déchets d'emballage en métaux ferreux (06.11) Métaux ferreux issus du déferraillage de déchets (06.12) Déchets de métaux non ferreux (06.2) Déchets de métaux précieux (06.21) Déchets d'emballages en aluminium (06.22) Autres déchets d'aluminium (06.23) Déchets de cuivre (06.24) Déchets de plomb (06.25) Déchets d'autres métaux (06.26) Déchets métalliques en mélange (06.3) Déchets d'emballages métalliques en mélange (06.31) Déchets métalliques divers, en mélange (06.32) Déchets non métalliques (07) Déchets de verre (07.1) Déchets d'emballages en verre (07.11) Déchets de papiers et cartons (07.2) Déchets d'emballages en papier ou carton (07.21) Déchets d'emballages en carton complexe (07.22) Journaux et magazines (07.23) Cartons (07.24) Déchets de caoutchouc (07.3) Déchets de matières plastiques (07.4) Déchets d'emballages en matières plastiques (07.41) Déchets de bois (07.5) Déchets d'emballages en bois (07.51) Palettes usagées (07.511) Sciures et copeaux de bois (07.52) Ecorces (07.53) Déchets textiles (07.6) Déchets d'emballages en textiles (07.61) Déchets de vêtements en textiles (07.62) Déchets de cuirs (07.63) Emballages en mélange (11.21) Emballages en mélange et journaux-magazines (11.211) Corps creux (11.212)

Déchets verts et biodéchets	<p>Déchets de produits alimentaires (10.2)</p> <p>Déchets verts (10.3)</p> <p>Déchets verts d'entretien de parcs et jardins (10.31)</p> <p>Déchets d'élagage (10.32)</p> <p>Algues (10.33)</p> <p>Biodéchets des ménages et déchets verts en mélange (11.13)</p>
Encombrants	<p>Pneumatiques hors d'usage (07.31)</p> <p>Equipements hors d'usage (08)</p> <p>Encombrants ménagers divers (08.3)</p> <p>Mobilier hors d'usage (08.5)</p> <p>Déchets et matériaux en mélange (11.2)</p>
Déchets dangereux (y.c. DEEE)	<p>Déchets de composés chimiques (01)</p> <p>Solvants usés (01.1)</p> <p>Solvants usés halogénés (01.11)</p> <p>Solvants usés non halogénés (01.12)</p> <p>Déchets acides, alcalins ou salins (01.2)</p> <p>Déchets acides (01.21)</p> <p>Déchets alcalins (01.22)</p> <p>Déchets salins (01.23)</p> <p>Autres déchets salins (01.24)</p> <p>Huiles usées (01.3)</p> <p>Huiles moteur usées (01.31)</p> <p>Filtres à huiles ou à gazole (01.32)</p> <p>Catalyseurs chimiques usés (01.4)</p> <p>Déchets contenant des PCB (01.5)</p> <p>Hydrocarbures contenant des PCB (01.51)</p> <p>Equipements contenant des PCB ou contaminés par des PCB (01.52)</p> <p>Produits chimiques hors spécifications (02.1)</p> <p>Déchets de produits agro-chimiques (02.11)</p> <p>Médicaments non utilisés (02.12)</p> <p>Déchets de peintures, encres, vernis, colles (02.13)</p> <p>Déchets d'autres préparations chimiques (02.14)</p> <p>Explosifs non utilisés (02.2)</p> <p>Déchets d'explosifs et articles pyrotechniques (02.21)</p> <p>Déchets de munitions (02.22)</p> <p>Déchets chimiques en mélange (02.3)</p> <p>Petits déchets chimiques en mélange (02.31)</p>

	<p>Déchets chimiques mélangés pour traitement (02.32)</p> <p>Emballages souillés par une substance dangereuse (02.33)</p> <p>Déchets de soins et déchets biologiques infectieux (05)</p> <p>Déchets infectieux des soins médicaux ou vétérinaires (05.1)</p> <p>Déchets infectieux de soins médicaux (05.11)</p> <p>Equipements électriques et électroniques hors d'usage (08.2)</p> <p>Gros électroménager hors d'usage (08.21)</p> <p>Gros appareil à dominante métallique de type "blanc" pour les ménages (08.211)</p> <p>Gros appareils de production de froid (08.212)</p> <p>Petit électroménager hors d'usage (08.22)</p> <p>Ecrans, dont appareils à tubes cathodiques (08.221)</p> <p>Composants hors d'usage de machines et d'équipements (08.4)</p> <p>Déchets de piles et accumulateurs (08.41)</p> <p>Piles électriques usagées (08.411)</p> <p>Batteries usagées (08.412)</p> <p>Tubes fluorescents (08.42)</p> <p>Toner d'impression (08.43)</p> <p>Tubes cathodiques (08.44)</p> <p>Déchets amiantés (13.5)</p>
Déblais et gravats	<p>Déchets minéraux (13)</p> <p>Déchets de construction et de démolition (13.1)</p> <p>Déchets de béton et briques (13.11)</p> <p>Déchets de constructions en mélange (13.13)</p> <p>Déchets de plâtre (13.14)</p> <p>Déchets de minéraux naturels (13.2)</p> <p>Déchets de pierres et sables (13.21)</p> <p>Déchets minéraux divers (13.4)</p>
Autres déchets	<p>Déchets de préparation chimiques (02)</p> <p>Résidus d'opérations chimiques et physiques (03)</p> <p>Résidus et dépôts chimiques (03.1)</p> <p>Goudrons et résidus carbonés (03.11)</p> <p>Boues provenant des émulsions d'eau/hydrocarbures (03.12)</p>

	Résidus de réactions chimiques (03.13)
	Matériaux filtrants et absorbants usés (03.14)
	Boues industrielles (03.2)
	Boues prov. des procédés industriels et du traitement des effluents (03.21)
	Boues contenant des hydrocarbures (03.22)
	Lixiviats de décharge (03.23)
	Déchets radioactifs (04)
	Déchets nucléaires (04.1)
	Radiosources épuisées (04.2)
	Equipements et produits contaminés par la radioactivité (04.3)
	Terres contaminées par la radioactivité (04.4)
	Déchets vétérinaires infectieux (05.12)
	Animaux infectieux (05.2)
	Déchets de génie génétique (05.3)
	Métaux lourds (06.27)
	Véhicules hors d'usage (08.1)
	Automobiles hors d'usage (08.11)
	Lisiers et fumiers (09)
	Fumiers (09.1)
	Fumier de bovin (09.11)
	Fumier de cheval (09.12)
	Fumier de volaille (09.13)
	Fumier porcin (09.14)
	Lisiers (09.2)
	Lisier de porc (09.21)
	Lisier bovin (09.22)
	Fientes (09.3)
	Fientes de volaille (09.31)
	Déchets animaux et végétaux (10)
	Déchets de la préparation des produits animaux ou végétaux (10.1)
	Déchets de la préparation des produits animaux (10.11)
	Matières stercoraires (10.111)
	Farines animales (10.112)
	Déchets de la préparation des produits végétaux (10.12)
	Corps gras (10.13)
	Déchets courants mélangés (11)

	Déchets ménagers et assimilés (11.1)
	Ordures ménagères résiduelles (11.11)
	Déchets de voirie (11.12)
	Déchets en mélange (11.22)
	Résidus provenant du traitement des déchets (11.3)
	Résidus de broyage de véhicules (11.31)
	Refus de tri (11.32)
	Refus de compostage (11.33)
	Mâchefers (11.34)
	Mâchefers déferrailés (11.341)
	Refiom (11.35)
	Cendres (11.36)
	Boues ordinaires (12)
	Boues d'épuration des eaux usées (12.1)
	Boues d'épuration des eaux usées collectives (12.11)
	Boues ordinaires d'épuration des eaux usées (12.12)
	Digestat (12.121)
	Boues de traitement d'eaux potables (12.2)
	Boues de dragage (12.3)
	Matières de vidanges (12.4)
	Boues de curage des égouts (12.5)
	Déchets de revêtements routiers hydrocarbonés (13.12)
	Résidus d'opérations thermiques (13.3)
	Résidus d'épuration des fumées industrielles (13.31)
	Scories et cendres d'opérations thermiques (13.32)
	Déchets minéraux artificiels (13.41)
	Déchets minéraux réfractaires (13.42)
	Terres et boues de dragage polluées (13.6)
	Terres et gravats pollués (13.61)
	Boues de dragage polluées (13.62)
	Déchets stabilisés, solidifiés ou vitrifiés (14)
	Déchets solidifiés ou stabilisés (14.1)
	Déchets vitrifiés (14.2)
	Produits issus de l'élimination des déchets (15)
	Compost (15.1)
	Combustibles (15.2)

	Cultures énergétiques (16) Cultures énergétiques dédiées (16.1) Cultures dérobées et cultures intermédiaires à vocation énergétique (16.2) Résidus de culture (16.3) Non précisé (NP)
--	---

2.5 Traitement : déchets entrants

Déchets entrants	Correspondance avec la nomenclature SINOE® des déchets
Ordures ménagères résiduelles	Ordures ménagères résiduelles (11.11)
Déchets banals en mélange	Déchets courants mélangés (11) Déchets ménagers et similaires (11.1) Déchets de voirie (11.12) Déchets en mélange (11.22)
Matériaux recyclables	Déchets métalliques (06) Déchets de métaux ferreux (06.1) Déchets d'emballage en métaux ferreux (06.11) Métaux ferreux issus du déferraillage de déchets (06.12) Déchets de métaux non ferreux (06.2) Déchets de métaux précieux (06.21) Déchets d'emballages en aluminium (06.22) Autres déchets d'aluminium (06.23) Déchets de cuivre (06.24) Déchets de plomb (06.25) Déchets d'autres métaux (06.26) Déchets métalliques en mélange (06.3) Déchets d'emballages métalliques en mélange (06.31) Déchets métalliques divers, en mélange (06.32) Déchets non métalliques (07) Déchets de verre (07.1) Déchets d'emballages en verre (07.11) Déchets de papiers et cartons (07.2) Déchets d'emballages en papier ou carton (07.21) Déchets d'emballages en carton complexe (07.22) Journaux et magazines (07.23) Cartons (07.24) Déchets de caoutchouc (07.3) Déchets de matières plastiques (07.4) Déchets d'emballages en matières plastiques (07.41)

	<p>Déchets de bois (07.5) Déchets d'emballages en bois (07.51) Sciures et copeaux de bois (07.52) Ecorces (07.53) Déchets textiles (07.6) Déchets d'emballages en textiles (07.61) Déchets de vêtements en textiles (07.62) Déchets de cuirs (07.63) Déchets et matériaux en mélange (11.2) Emballages en mélange (11.21) Emballages en mélange et journaux-magazines (11.211) Corps creux (11.212)</p>
Déchets organiques	<p>Lisiers et fumiers (09) Fumiers (09.1) Fumier de bovin (09.11) Fumier de cheval (09.12) Fumier de volaille (09.13) Fumier porcin (09.14) Lisiers (09.2) Lisier de porc (09.21) Lisier bovin (09.22) Fientes (09.3) Fientes de volaille (09.31) Déchets animaux et végétaux (10) Déchets de la préparation des produits animaux ou végétaux (10.1) Déchets de la préparation des produits animaux (10.11) Matières stercoraires (10.111) Farines animales (10.112) Déchets de la préparation des produits végétaux (10.12) Corps gras (10.13) Déchets de produits alimentaires (10.2) Déchets verts (10.3) Déchets verts d'entretien des parcs et jardins (10.31) Déchets d'égavage (10.32) Algues (10.33) Biodéchets des ménages (11.13) Cultures énergétiques (16) Cultures énergétiques dédiées (16.1) Cultures dérochées et cultures intermédiaires à vocation énergétique (16.2) Résidus de culture (16.3)</p>
Résidus de traitement	<p>Résidus provenant du traitement des déchets (11.3) Résidus de broyage de véhicules (11.31) Refus de tri (11.32) Refus de compostage (11.33)</p>
Mâchefers	<p>Mâchefers (11.34)</p>

	Mâchefers déferrailés (11.341) Scories et cendres d'opérations thermiques (13.32)
Equipements hors d'usage	Pneumatiques hors d'usage (07.31) Equipements hors d'usage (08) Véhicules hors d'usage (08.1) Automobiles hors d'usage (08.11) Equipements électriques et électroniques hors d'usage (08.2) Gros électroménager hors d'usage (08.21) Gros appareil à dominante métallique de type "blanc" pour les ménages (08.211) Gros appareils de production de froid (08.212) Petit électroménager hors d'usage (08.22) Ecrans, dont appareils à tubes cathodiques (08.221) Encombrants ménagers divers (08.3) Composants hors d'usage de machines et d'équipements (08.4) Tubes cathodiques (08.44) Mobilier hors d'usage (08.5)
Boues	Boues ordinaires (12) Boues d'épuration des eaux usées (12.1) Boues d'épuration des eaux usées collectives (12.11) Boues ordinaires d'épuration des eaux usées (12.12) Digestat (12.121) Boues de traitement d'eaux potables (12.2) Boues de dragage (12.3) Matières de vidanges (12.4) Boues de curage des égouts (12.5)
Déblais et gravats	Déchets minéraux (13) Déchets de construction et de démolition (13.1) Déchets de béton, briques (13.11) Déchets de revêtements routiers hydrocarbonés (13.12) Déchets de constructions en mélange (13.13) Déchets de plâtre (13.14) Déchets de minéraux naturels (13.2) Déchets de pierres et sables (13.21)
Déchets dangereux	Déchets de composés chimiques (01) Solvants usés (01.1) Solvants usés halogénés (01.11) Solvants usés non halogénés (01.12) Déchets acides, alcalins ou salins (01.2) Déchets acides (01.21) Déchets alcalins (01.22) Déchets salins (01.23) Autres déchets salins (01.24) Huiles usées (01.3) Huiles moteur usées (01.31) Filtres à huiles ou à gazole (01.32)

	<p>Catalyseurs chimiques usés (01.4)</p> <p>Déchets contenant des PCB (01.5)</p> <p>Hydrocarbures contenant des PCB (01.51)</p> <p>Equipements contenant des PCB ou contaminés par des PCB (01.52)</p> <p>Déchets de préparation chimiques (02)</p> <p>Produits chimiques hors spécifications (02.1)</p> <p>Déchets de produits agro-chimiques (02.11)</p> <p>Médicaments non utilisés (02.12)</p> <p>Déchets de peintures, vernis, encres et colles (02.13)</p> <p>Déchets d'autres préparations chimiques (02.14)</p> <p>Explosifs non utilisés (02.2)</p> <p>Déchets d'explosifs et articles pyrotechniques (02.21)</p> <p>Déchets de munitions (02.22)</p> <p>Déchets chimiques en mélange (02.3)</p> <p>Petits déchets chimiques en mélange (02.31)</p> <p>Déchets chimiques mélangés pour traitement (02.32)</p> <p>Emballages souillés par une substance dangereuse (02.33)</p> <p>Résidus d'opérations chimiques et physiques (03)</p> <p>Résidus et dépôts chimiques (03.1)</p> <p>Goudrons et résidus carbonés (03.11)</p> <p>Boues provenant des émulsions d'eau/hydrocarbures (03.12)</p> <p>Résidus de réactions chimiques (03.13)</p> <p>Matériaux filtrants et absorbants usés (03.14)</p> <p>Boues industrielles (03.2)</p> <p>Boues provenant des procédés industriels et du traitement des effluents (03.21)</p> <p>Boues contenant des hydrocarbures (03.22)</p> <p>Lixiviats de décharge (03.23)</p> <p>Déchets radioactifs (04)</p> <p>Déchets nucléaires (04.1)</p> <p>Radiosources épuisées (04.2)</p> <p>Equipements et produits contaminés par la radioactivité (04.3)</p> <p>Terres contaminées par la radioactivité (04.4)</p> <p>Déchets de soins et déchets biologiques infectieux (05)</p> <p>Déchets infectieux des soins médicaux ou vétérinaires (05.1)</p> <p>Déchets infectieux de soins médicaux (05.11)</p> <p>Déchets vétérinaires infectieux (05.12)</p> <p>Animaux infectieux (05.2)</p> <p>Déchets de génie génétique (05.3)</p> <p>Métaux lourds (06.27)</p> <p>Déchets de piles et accumulateurs (08.41)</p> <p>Piles électriques usagées (08.411)</p> <p>Batteries usagées (08.412)</p> <p>Tubes fluorescents (08.42)</p> <p>Toner d'impression (08.43)</p> <p>Refiom (11.35)</p>
--	---

	Cendres (11.36) Résidus d'épuration des fumées industrielles (13.31) Déchets amiantés (13.5) Terres et boues de dragage polluées (13.6) Terres et gravats pollués (13.61) Boues de dragage polluées (13.62)
Autres déchets	Résidus d'opérations thermiques (13.3) Déchets minéraux divers (13.4) Déchets minéraux artificiels (13.41) Déchets minéraux réfractaires (13.42) Déchets stabilisés, solidifiés ou vitrifiés (14) Déchets solidifiés ou stabilisés (14.1) Déchets vitrifiés (14.2) Produits issus de l'élimination des déchets (15) Compost (15.1) Combustibles (15.2) Non précisé (NP)

2.6 Traitement : déchets sortants

Déchets sortants	Correspondance avec la nomenclature SINOE® des déchets
Matériaux recyclables	Déchets métalliques (06) Déchets de métaux ferreux (06.1) Déchets d'emballage en métaux ferreux (06.11) Métaux ferreux issus du déferraillage de déchets (06.12) Déchets de métaux non ferreux (06.2) Déchets de métaux précieux (06.21) Déchets d'emballages en aluminium (06.22) Autres déchets d'aluminium (06.23) Déchets de cuivre (06.24) Déchets de plomb (06.25)

	<p>Déchets d'autres métaux (06.26) Déchets métalliques en mélange (06.3) Déchets d'emballages métalliques en mélange (06.31) Déchets métalliques divers, en mélange (06.32) Déchets non métalliques (07) Déchets de verre (07.1) Déchets d'emballages en verre (07.11) Déchets de papiers et cartons (07.2) Déchets d'emballages en papier ou carton (07.21) Déchets d'emballages en carton complexe (07.22) Papiers graphiques (07.23) Cartons (07.24) Déchets de caoutchouc (07.3) Déchets de matières plastiques (07.4) Déchets d'emballages en matières plastiques (07.41) Déchets de bois (07.5) Déchets d'emballages en bois (07.51) Palettes usagées (07.511) Sciures et copeaux de bois (07.52) Ecorces (07.53) Déchets textiles (07.6) Déchets d'emballages en textiles (07.61) Déchets de vêtements en textiles (07.62) Déchets de cuirs (07.63) Déchets et matériaux en mélange (11.2) Emballages en mélange (11.21) Emballages en mélange et journaux-magazines (11.211) Corps creux (11.212)</p>
Compost	Compost (15.1)
Résidus de traitement	<p>Résidus provenant du traitement des déchets (11.3) Résidus de broyage de véhicules (11.31) Refus de tri (11.32) Refus de compostage (11.33)</p>
Lixiviats de décharge	Lixiviats de décharge (03.23)
Mâchefers	<p>Mâchefers (11.34) Mâchefers déferrailés (11.341) Scories et cendres d'opérations thermiques (13.32)</p>
Résidus d'épuration de fumées	<p>Refiom (11.35) Cendres (11.36) Résidus d'épuration des fumées industrielles (13.31)</p>
Autres déchets	<p>Déchets de composés chimiques (01) Solvants usés (01.1) Solvants usés halogénés (01.11)</p>

	<p>Solvants usés non halogénés (01.12)</p> <p>Déchets acides, alcalins ou salins (01.2)</p> <p>Déchets acides (01.21)</p> <p>Déchets alcalins (01.22)</p> <p>Déchets salins (01.23)</p> <p>Autres déchets salins (01.24)</p> <p>Huiles usées (01.3)</p> <p>Huiles moteur usées (01.31)</p> <p>Filtres à huiles ou à gazole (01.32)</p> <p>Catalyseurs chimiques usés (01.4)</p> <p>Déchets contenant des PCB (01.5)</p> <p>Hydrocarbures contenant des PCB (01.51)</p> <p>Equipements contenant des PCB ou contaminés par des PCB (01.52)</p> <p>Déchets de préparation chimiques (02)</p> <p>Produits chimiques hors spécifications (02.1)</p> <p>Déchets de produits agro-chimiques (02.11)</p> <p>Médicaments non utilisés (02.12)</p> <p>Déchets de peintures, vernis, encres et colles (02.13)</p> <p>Déchets d'autres préparations chimiques (02.14)</p> <p>Explosifs non utilisés (02.2)</p> <p>Déchets d'explosifs et articles pyrotechniques (02.21)</p> <p>Déchets de munitions (02.22)</p> <p>Déchets chimiques en mélange (02.3)</p> <p>Petits déchets chimiques en mélange (02.31)</p> <p>Déchets chimiques mélangés pour traitement (02.32)</p> <p>Emballages souillés par une substance dangereuse (02.33)</p> <p>Résidus d'opérations chimiques et physiques (03)</p> <p>Résidus et dépôts chimiques (03.1)</p> <p>Goudrons et résidus carbonés (03.11)</p> <p>Boues provenant des émulsions d'eau/hydrocarbures (03.12)</p> <p>Résidus de réactions chimiques (03.13)</p> <p>Matériaux filtrants et absorbants usés (03.14)</p> <p>Boues industrielles (03.2)</p> <p>Boues prov. des procédés industriels et du traitement des effluents (03.21)</p> <p>Boues contenant des hydrocarbures (03.22)</p> <p>Déchets radioactifs (04)</p> <p>Déchets nucléaires (04.1)</p> <p>Radiosources épuisées (04.2)</p> <p>Equipements et produits contaminés par la radioactivité (04.3)</p> <p>Terres contaminées par la radioactivité (04.4)</p> <p>Déchets de soins et déchets biologiques infectieux (05)</p> <p>Déchets infectieux des soins médicaux ou vétérinaires (05.1)</p> <p>Déchets infectieux de soins médicaux (05.11)</p> <p>Déchets vétérinaires infectieux (05.12)</p> <p>Animaux infectieux (05.2)</p>
--	--

<p>Déchets de génie génétique (05.3)</p> <p>Métaux lourds (06.27)</p> <p>Pneumatiques hors d'usage (07.31)</p> <p>Equipements hors d'usage (08)</p> <p>Véhicules hors d'usage (08.1)</p> <p>Automobiles hors d'usage (08.11)</p> <p>Equipements électriques et électroniques hors d'usage (08.2)</p> <p>Gros électroménager hors d'usage (08.21)</p> <p>Gros appareil à dominante métallique de type "blanc" pour les ménages (08.211)</p> <p>Gros appareils de production de froid (08.212)</p> <p>Petit électroménager hors d'usage (08.22)</p> <p>Ecrans, dont appareils à tubes cathodiques (08.221)</p> <p>Encombrants ménagers divers (08.3)</p> <p>Composants hors d'usage de machines et d'équipements (08.4)</p> <p>Déchets de piles et accumulateurs (08.41)</p> <p>Piles électriques usagées (08.411)</p> <p>Batteries usagées (08.412)</p> <p>Tubes fluorescents (08.42)</p> <p>Toner d'impression (08.43)</p> <p>Tubes cathodiques (08.44)</p> <p>Mobilier hors d'usage (08.5)</p> <p>Lisiers et fumiers (09)</p> <p>Fumiers (09.1)</p> <p>Fumier de bovin (09.11)</p> <p>Fumier de cheval (09.12)</p> <p>Fumier de volaille (09.13)</p> <p>Fumier porcin (09.14)</p> <p>Lisiers (09.2)</p> <p>Lisier de porc (09.21)</p> <p>Lisier bovin (09.22)</p> <p>Fientes (09.3)</p> <p>Fientes de volaille (09.31)</p> <p>Déchets animaux et végétaux (10)</p> <p>Déchets de la préparation des produits animaux ou végétaux (10.1)</p> <p>Déchets de la préparation des produits animaux (10.11)</p> <p>Matières stercoraires (10.111)</p> <p>Farines animales (10.112)</p> <p>Déchets de la préparation des produits végétaux (10.12)</p> <p>Corps gras (10.13)</p> <p>Déchets de produits alimentaires (10.2)</p> <p>Déchets verts (10.3)</p> <p>Déchets verts d'entretien des parcs et jardins (10.31)</p> <p>Déchets d'élagage (10.32)</p> <p>Algues (10.33)</p> <p>Déchets courants mélangés (11)</p> <p>Déchets ménagers et assimilés (11.1)</p>
--

	<p> Ordures ménagères résiduelles (11.11) Déchets de voirie (11.12) Biodéchets des ménages (11.13) Déchets en mélange (11.22) Boues ordinaires (12) Boues d'épuration des eaux usées (12.1) Boues d'épuration des eaux usées collectives (12.11) Boues ordinaires d'épuration des eaux usées (12.12) Digestat (12.121) Boues de traitement d'eaux potables (12.2) Boues de dragage (12.3) Matières de vidanges (12.4) Boues de curage des égouts (12.5) Déchets minéraux (13) Déchets de construction et de démolition (13.1) Déchets de béton, briques (13.11) Déchets de revêtements routiers hydrocarbonés (13.12) Déchets de constructions en mélange (13.13) Déchets de minéraux naturels (13.2) Déchets de pierres et sables (13.21) Résidus d'opérations thermiques (13.3) Déchets minéraux divers (13.4) Déchets minéraux artificiels (13.41) Déchets minéraux réfractaires (13.42) Déchets amiantés (13.5) Terres et boues de dragage polluées (13.6) Terres et gravats pollués (13.61) Boues de dragage polluées (13.62) Déchets stabilisés, solidifiés ou vitrifiés (14) Déchets solidifiés ou stabilisés (14.1) Déchets vitrifiés (14.2) Produits issus de l'élimination des déchets (15) Combustibles (15.2) Cultures énergétiques (16) Cultures énergétiques dédiées (16.1) Cultures dérobées et cultures intermédiaires à vocation énergétique (16.2) Résidus de culture (16.3) Non précisé (NP) </p>
--	---

2.7 Traitement : détails des déchets sortants

Déchets sortants	Correspondance avec la nomenclature SINOE® des déchets
Déchets de papiers et cartons	Déchets de papiers et cartons (07.2) Déchets d'emballages en papier ou carton(07.21) Déchets d'emballages en carton complexe (07.22) Journaux et magazines (07.23) Cartons (07.24)
Déchets de matières plastiques	Déchets de matières plastiques (07.4) Déchets d'emballages en matières plastiques (07.41)
Déchets de bois	Déchets de bois (07.5) Déchets d'emballages en bois (07.51) Palettes usagées (07.511) Sciures et copeaux de bois (07.52) Ecorces (07.53)
Déchets verts	Déchets verts (10.3)
Déchets minéraux	Déchets minéraux (13) Déchets de construction et de démolition (13.1) Déchets de béton, briques (13.11)
Déchets métalliques	Déchets métalliques (06) Déchets de métaux ferreux (06.1) Déchets d'emballage en métaux ferreux (06.11) Métaux ferreux issus du déferrailage de déchets (06.12) Déchets de métaux non ferreux (06.2) Déchets de métaux précieux (06.21) Déchets d'emballages en aluminium (06.22) Autres déchets d'aluminium (06.23) Déchets de cuivre (06.24) Déchets de plomb (06.25) Déchets d'autres métaux (06.26) Déchets métalliques en mélange (06.3) Déchets d'emballages métalliques en mélange (06.31) Déchets métalliques divers, en mélange (06.32)
Déchets de verre	Déchets de verre (07.1) Déchets d'emballages en verre (07.11)
Compost	Compost (15.1)
Résidus de traitement	Résidus provenant du traitement des déchets (11.3)

	Résidus de broyage de véhicules (11.31) Refus de tri (11.32) Refus de compostage (11.33)
Lixiviats de décharge	Lixiviats de décharge (03.23)
Mâchefers	Mâchefers (11.34) Mâchefers déferrailés (11.341) Scories et cendres d'opérations thermiques (13.32)
Résidus d'épuration de fumées	Refiom (11.35) Cendres (11.36) Résidus d'épuration des fumées industrielles (13.31)
Autres déchets	Déchets de composés chimiques (01) Solvants usés (01.1) Solvants usés halogénés (01.11) Solvants usés non halogénés (01.12) Déchets acides, alcalins ou salins (01.2) Déchets acides (01.21) Déchets alcalins (01.22) Déchets salins (01.23) Autres déchets salins (01.24) Huiles usées (01.3) Huiles moteur usées (01.31) Filtres à huiles ou à gazole (01.32) Catalyseurs chimiques usés (01.4) Déchets contenant des PCB (01.5) Hydrocarbures contenant des PCB (01.51) Equipements contenant des PCB ou contaminés par des PCB (01.52) Déchets de préparation chimiques (02) Produits chimiques hors spécifications (02.1) Déchets de produits agro-chimiques (02.11) Médicaments non utilisés (02.12) Déchets de peintures, vernis, encres et colles (02.13) Déchets d'autres préparations chimiques (02.14) Explosifs non utilisés (02.2) Déchets d'explosifs et articles pyrotechniques (02.21) Déchets de munitions (02.22) Déchets chimiques en mélange (02.3) Petits déchets chimiques en mélange (02.31) Déchets chimiques mélangés pour traitement (02.32) Emballages souillés par une substance dangereuse (02.33) Résidus d'opérations chimiques et physiques (03) Résidus et dépôts chimiques (03.1) Goudrons et résidus carbonés (03.11) Boues provenant des émulsions d'eau/hydrocarbures (03.12)

	<p>Résidus de réactions chimiques (03.13)</p> <p>Matériaux filtrants et absorbants usés (03.14)</p> <p>Boues industrielles (03.2)</p> <p>Boues prov. des procédés industriels et du traitement des effluents (03.21)</p> <p>Boues contenant des hydrocarbures (03.22)</p> <p>Déchets radioactifs (04)</p> <p>Déchets nucléaires (04.1)</p> <p>Radiosources épuisées (04.2)</p> <p>Equipements et produits contaminés par la radioactivité (04.3)</p> <p>Terres contaminées par la radioactivité (04.4)</p> <p>Déchets de soins et déchets biologiques infectieux (05)</p> <p>Déchets infectieux des soins médicaux ou vétérinaires (05.1)</p> <p>Déchets infectieux de soins médicaux (05.11)</p> <p>Déchets vétérinaires infectieux (05.12)</p> <p>Animaux infectieux (05.2)</p> <p>Déchets de génie génétique (05.3)</p> <p>Métaux lourds (06.27)</p> <p>Déchets non métalliques (07)</p> <p>Déchets de caoutchouc (07.3)</p> <p>Pneumatiques hors d'usage (07.31)</p> <p>Déchets textiles (07.6)</p> <p>Déchets d'emballages en textiles (07.61)</p> <p>Déchets de vêtements en textiles (07.62)</p> <p>Déchets de cuirs (07.63)</p> <p>Equipements hors d'usage (08)</p> <p>Véhicules hors d'usage (08.1)</p> <p>Automobiles hors d'usage (08.11)</p> <p>Equipements électriques et électroniques hors d'usage (08.2)</p> <p>Gros électroménager hors d'usage (08.21)</p> <p>Gros appareil à dominante métallique de type "blanc" pour les ménages (08.211)</p> <p>Gros appareils de production de froid (08.212)</p> <p>Petit électroménager hors d'usage (08.22)</p> <p>Ecrans, dont appareils à tubes cathodiques (08.221)</p> <p>Encombrants ménagers divers (08.3)</p> <p>Composants hors d'usage de machines et d'équipements (08.4)</p> <p>Déchets de piles et accumulateurs (08.41)</p> <p>Piles électriques usagées (08.411)</p> <p>Batteries usagées (08.412)</p> <p>Tubes fluorescents (08.42)</p> <p>Toner d'impression (08.43)</p> <p>Tubes cathodiques (08.44)</p> <p>Mobilier hors d'usage (08.5)</p> <p>Lisiers et fumiers (09)</p> <p>Fumiers (09.1)</p> <p>Fumier de bovin (09.11)</p>
--	--

	<p>Fumier de cheval (09.12)</p> <p>Fumier de volaille (09.13)</p> <p>Fumier porcin 09.14)</p> <p>Lisiers (09.2)</p> <p>Lisier de porc (09.21)</p> <p>Lisier bovin (09.22)</p> <p>Fientes (09.3)</p> <p>Fientes de volaille (09.31)</p> <p>Déchets animaux et végétaux (10)</p> <p>Déchets de la préparation des produits animaux ou végétaux (10.1)</p> <p>Déchets de la préparation des produits animaux (10.11)</p> <p>Matières stercoraires (10.111)</p> <p>Farines animales (10.112)</p> <p>Déchets de la préparation des produits végétaux (10.12)</p> <p>Corps gras (10.13)</p> <p>Déchets de produits alimentaires (10.2)</p> <p>Déchets verts d'entretien des parcs et jardins (10.31)</p> <p>Déchets d'élagage (10.32)</p> <p>Algues (10.33)</p> <p>Déchets courants mélangés (11)</p> <p>Déchets ménagers et assimilés (11.1)</p> <p>Ordures ménagères résiduelles (11.11)</p> <p>Déchets de voirie (11.12)</p> <p>Biodéchets des ménages (11.13)</p> <p>Déchets et matériaux en mélange (11.2)</p> <p>Emballages en mélange (11.21)</p> <p>Emballages en mélange et journaux-magazines (11.211)</p> <p>Corps creux (11.212)</p> <p>Déchets en mélange (11.22)</p> <p>Boues ordinaires (12)</p> <p>Boues d'épuration des eaux usées (12.1)</p> <p>Boues d'épuration des eaux usées collectives (12.11)</p> <p>Boues ordinaires d'épuration des eaux usées (12.12)</p> <p>Digestat (12.121)</p> <p>Boues de traitement d'eaux potables (12.2)</p> <p>Boues de dragage (12.3)</p> <p>Matières de vidanges (12.4)</p> <p>Boues de curage des égouts (12.5)</p> <p>Déchets de revêtements routiers hydrocarbonés (13.12)</p> <p>Déchets de constructions en mélange (13.13)</p> <p>Déchets de minéraux naturels (13.2)</p> <p>Déchets de pierres et sables (13.21)</p> <p>Résidus d'opérations thermiques (13.3)</p> <p>Déchets minéraux divers (13.4)</p> <p>Déchets minéraux artificiels (13.41)</p> <p>Déchets minéraux réfractaires (13.42)</p> <p>Déchets amiantés (13.5)</p>
--	--

	<p>Terres et boues de dragage polluées (13.6) Terres et gravats pollués (13.61) Boues de dragage polluées (13.62) Déchets stabilisés, solidifiés ou vitrifiés (14) Déchets solidifiés ou stabilisés (14.1) Déchets vitrifiés (14.2) Produits issus de l'élimination des déchets (15) Combustibles (15.2) Cultures énergétiques (16) Cultures énergétiques dédiées (16.1) Cultures dérobées et cultures intermédiaires à vocation énergétique (16.2) Résidus de culture (16.3) Non précisé (NP)</p>
--	--

3 Regroupements de services

3.1 Pour la destination des déchets

L'ADEME parle de destination des déchets collectés et ne prend en compte que la première destination des déchets.

Ainsi, la valorisation matière comprend la totalité des déchets à destination des installations de tri, indépendamment des quantités de refus de tri générés par ces installations.

Il s'agit bien de destination des déchets et non pas d'élimination.

6 regroupements de services	Correspondance avec la nomenclature SINOE® des services
Valorisation matière = tri, démontage, démantèlement, recyclage, régénération	Tri, regroupement ou démontage (05 - 05A - 05AA - 05B - 05C) Valorisation matière (07 - 07A - 07AA - 07AB - 07AC - 07B - 07C - 07E - 07EA - 07EB - 07EC)
Valorisation organique = compostage, méthanisation, épandage	07D - 07DA - 07DB - 07DC - 07DD
Incinération avec dispositif de récupération de l'énergie	08 - 08A - 08B - 08C - 08CA - 08CB - 08D
Incinération sans dispositif de récupération de l'énergie	09 - 09A - 09B - 09C
Stockage	12 - 12A - 12B - 12C - 12F
Autres destinations	Production de déchets (01) Négoce (02) Transport (03) Collecte (04 - 04A - 04B - 04BA - 04C - 04D) Brûlage (09D) Traitement physico-chimique (10 - 10A - 10B - 10C - 10D) Traitement biologique (11 - 11A - 11B) Stockage permanent et décharges non autorisées (12D - 12E) Stockage temporaire (13) Non précisé

4. Annexe 1 : nomenclature des déchets

Dans le cadre du règlement (CE) n° 2150/2002 relatif aux statistiques sur les déchets, une nomenclature des déchets a été définie à l'échelle européenne et structurée en 3 niveaux.

Pour une observation plus fine réalisée à l'échelle des territoires, la nomenclature déchets de SINOE® a précisé le niveau 3 du règlement statistiques sur les déchets et un niveau 4 a été créé.

A titre d'exemple, les ordures ménagères n'étant pas spécifiquement identifiées dans le cadre du règlement statistique européen, la nomenclature déchets de SINOE® l'intègre de la manière suivante : les ordures ménagères résiduelles (code du niveau 3 : 11.11) font partie des déchets ménagers et assimilés (code du niveau 2 : 11.1) qui font partie des déchets courants mélangés (code du niveau 1 : 11). Pour cet exemple, la précision de la nomenclature européenne s'arrête au niveau 2.

La nomenclature SINOE® déchets est organisée en 15 codes de niveaux 1 qui sont les suivants :

- 01 à 05 : Déchets dangereux
- 06 : Métaux
- 07 : Textile et non métallique
- 08 : Equipement hors d'usage
- 09 et 10 : Organique
- 11 : Déchets ménagers et assimilés
- 12 : Boues
- 13 : Déchets minéraux
- 14 : Déchets stabilisés
- 15 : Produits issus de l'élimination des déchets
- 16 : Cultures énergétiques

Code niv 1	Code niv 2	Code niv 3	Code niv 4	Libellé	Commentaire
01				Déchets de composés chimiques	
	01.1			<u>Solvants usés</u>	Ce groupe comprend en particulier les déchets de composés chimiques organiques utilisés pour dissoudre des substances, sans affecter la composition de celles-ci, ni s'altérer eux-mêmes et les boues contenant des solvants.
		01.11		Solvants usés halogénés	Cette classe comprend aussi les glycols halogénés et les CFC.
		01.12		Solvants usés non halogénés	Cette classe comprend aussi les glycols non halogénés.
	01.2			<u>Déchets acides, alcalins ou salins</u>	Ce groupe comprend aussi les oxydes acides ou basiques.
		01.21		Déchets acides	Cette classe comprend aussi les déchets sous forme de solution, déchets solides ou boues, de composés chimiques minéraux acides utilisés comme décapants, les bains d'électrolyse usés (électrolytes d'accumulateurs), les bains

				photographiques acides usés.
		01.22	Déchets alcalins	Cette classe comprend aussi les déchets sous forme de solution, les déchets solides ou boues, de composés chimiques minéraux alcalins utilisés comme décapants, les bains photographiques alcalins usés.
		01.23	Déchets salins	
		01.24	Autres déchets salins	Cette classe comprend en particulier les boues et déchets solides salins, les oxydes métalliques, les amalgames dentaires et le mercure sous forme de composés ou d'élément chimique.
	01.3		<u>Huiles usées</u>	Ce groupe comprend aussi les huiles usées comprenant des hydrocarbures aromatiques polyhalogénés (PCB, PCT, PBB, par exemple), les huiles techniques d'origine végétale (huile de ricin, huile de lin, etc.) usées, les émulsions de coupe.
		01.31	Huiles moteur usées	Cette classe comprend aussi les huiles de boîtes de vitesse usées.
		01.32	Filtres à huiles ou à gazole	
	01.4		<u>Catalyseurs chimiques usés</u>	
	01.5		Déchets contenant des PCB	
		01.51	Hydrocarbures contenant des PCB	Cette classe contient en particulier les huiles hydrauliques contenant des PCB et les huiles isolantes ou fluides caloporteurs contenant des PCB.
		01.52	Equipements contenant des PCB ou contaminés par des PCB	Cette classe contient en particulier les composants contenant des PCB et les transformateurs contenant des PCB ou souillés par des PCB.
02			Déchets de préparation chimiques	
	02.1		<u>Produits chimiques hors spécifications</u>	
		02.11	Déchets de produits agro-chimiques	Cette classe comprend en particulier les déchets d'engrais, produits phytosanitaires, pesticides, à usage agricole, forestier ou ménager.
		02.12	Médicaments non utilisés	Cette classe comprend aussi les médicaments vétérinaires non utilisés et les déchets de médicaments (loupés de fabrication par exemple).
		02.13	Déchets de peintures, vernis, encres et colles	Cette classe comprend en particulier les déchets de peintures, vernis, encres et colles, sous forme solide, liquide ou sous forme de boues, les mastics et produits siliconés et les déchets de pigments, de teintures et autres matières colorantes.
		02.14	Déchets d'autres préparations chimiques	Cette classe comprend en particulier les déchets de produits chimiques auxiliaires de fabrication (fluidifiants, retardateurs, agents anti-oxygène, etc), les composés chimiques utilisés comme détachants, nettoyeurs, dégraissants, etc, usés, les résines.
	02.2		<u>Explosifs non utilisés</u>	Ce groupe comprend en particulier les déchets de poudres propulsives et d'explosifs préparés.
		02.21	Déchets d'explosifs et articles pyrotechniques	Cette classe comprend en particulier les cartouches explosives et détonateurs à usage industriel, défectueux ou hors spécifications et les déchets de préparations pyrotechniques.
		02.22	Déchets de munitions	Cette classe comprend aussi les munitions abandonnées.
	02.3		<u>Déchets chimiques en mélange</u>	
		02.31	Petits déchets chimiques en	Cette classe comprend exclusivement les

			mélange	déchets chimiques présentés en très faibles quantités, tels que les déchets de laboratoires et les déchets chimiques des ménages accueillis en déchèterie par exemple et les radiographies. Elle ne comprend pas les déchets analogues, lorsqu'ils sont collectés séparément.
		02.32	Déchets chimiques mélangés pour traitement	Cette classe comprend en particulier les déchets chimiques mélangés ayant subi un traitement ou un regroupement préalable à un second traitement, les sciures imprégnées ou autres combustibles de substitution.
		02.33	Emballages souillés par une substance dangereuse	
03			Résidus d'opérations chimiques et physiques	
	03.1		<u>Résidus et dépôts chimiques</u>	
		03.11	Goudrons et résidus carbonés	Cette classe comprend en particulier les résidus pâteux ou durcis provenant du dépôt de particules exagérément chauffées lors d'opérations thermiques, de distillation en particulier. Elle comprend aussi les noirs de carbone et charbons actifs usés.
		03.12	Boues provenant des émulsions d'eau/hydrocarbures	Cette classe comprend en particulier les résidus pâteux provenant du séjour plus ou moins prolongé de produits chimiques dans des installations de stockage, les mélanges eaux-produits chimiques issus du nettoyage des citernes de transport ou de stockage.
		03.13	Résidus de réactions chimiques	Cette classe comprend en particulier les restes de produits chimiques non entrés en réaction et les résidus de purification chimique ou de distillation. Elle ne comprend pas les résidus de distillation de produits végétaux (cf. 10.12).
		03.14	Matériaux filtrants et absorbants usés	Cette classe comprend en particulier les gâteaux de filtration et les résidus de centrifugation.
	03.2		<u>Boues industrielles</u>	Ce groupe comprend en particulier les boues caractérisées par la présence systématique de polluants chimiques, provenant d'un premier traitement in situ des eaux usées industrielles, afin de les rendre aptes à une épuration par les stations publiques.
		03.21	Boues provenant des procédés industriels et du traitement des effluents	Cette classe comprend en particulier les boues d'épuration in situ des eaux usées industrielles. Elle ne comprend pas les boues ordinaires d'épuration des eaux usées industrielles (cf. 12.12) et les lixiviats de décharges (cf. 03.23).
		03.22	Boues contenant des hydrocarbures	Cette classe comprend en particulier les mélanges eaux-hydrocarbures issus du nettoyage des citernes de transport ou de stockage.
		03.23	Lixiviats de décharge	
04			Déchets radioactifs	
	04.1		<u>Déchets nucléaires</u>	
	04.2		<u>Radiosources épuisées</u>	Cette classe comprend en particulier les radiosources épuisées, industrielles, médicales ou scientifiques.
	04.3		<u>Equipements et produits contaminés par la radioactivité</u>	Cette classe comprend en particulier les vêtements, outillage, solvants, lubrifiants et produits consommables divers, contaminés par la radioactivité et les déchets résultant du démantèlement des installations nucléaires.
	04.4		<u>Terres contaminées par la radioactivité</u>	Cette classe comprend en particulier les terres contaminées par la radioactivité, enlevées pour traitement ou mise en décharge, les déchets

				radioactifs stabilisés, les matériaux irradiés de démolition d'installations nucléaires.
05			Déchets de soins et déchets biologiques infectieux	
	05.1		<u>Déchets infectieux des soins médicaux ou vétérinaires</u>	
		05.11	Déchets infectieux de soins médicaux	Cette classe comprend en particulier les pansements souillés, déchets de bloc opératoire, poches de sang, matériels à usage unique (y compris vétérinaire) dont l'enveloppe de protection a été ouverte (seringues, matériels de suture, vêtements, etc).
		05.12	Déchets vétérinaires infectieux	
	05.2		<u>Animaux infectieux</u>	Cette classe comprend en particulier les animaux entiers éliminés pour raisons sanitaires et les carcasses jugées impropres à la consommation.
	05.3		<u>Déchets de génie génétique</u>	Cette classe comprend aussi les déchets de cultures de micro-organismes et de supports de culture.
06			Déchets métalliques	
	06.1		<u>Déchets de métaux ferreux</u>	Déchets de démontage de structures métalliques ou de navires, déchets de menuiseries de bâtiment en acier, chutes du travail des métaux en feuille (tôlerie, découpage, chaudronnerie, etc), tournures et limailles de métaux ferreux, déchets de fontes.
		06.11	Déchets d'emballage en métaux ferreux	
		06.12	Métaux ferreux issus du déferraillage de déchets	
	06.2		<u>Déchets de métaux non ferreux</u>	
		06.21	Déchets de métaux précieux	
		06.22	Déchets d'emballages en aluminium	Cette classe comprend entre autre les capsules de café en aluminium.
		06.23	Autres déchets d'aluminium	Cette classe comprend aussi les déchets de menuiseries de bâtiment en aluminium.
		06.24	Déchets de cuivre	
		06.25	Déchets de plomb	
		06.26	Déchets d'autres métaux	Cette classe comprend en particulier les déchets de zinc, étain, nickel, tungstène, molybdène, cobalt, titane, etc.
		06.27	Métaux lourds	
	06.3		<u>Déchets métalliques en mélange</u>	Ce groupe comprend en particulier les déchets métalliques, non triés selon les différents métaux.
		06.31	Déchets d'emballages métalliques en mélange	Cette classe comprend en particulier les aérosols vides.
		06.32	Déchets métalliques divers, en mélange	Cette classe comprend notamment les ferrailles.
07			Déchets non métalliques	
	07.1		<u>Déchets de verre</u>	Cette classe comprend aussi les déchets de fibres de verre et d'ouvrages en fibres de verre.
		07.11	Déchets d'emballages en verre	
	07.2		<u>Déchets de papiers et cartons</u>	Fibreux (= corps plats). Cette classe comprend aussi les déchets de fibres papetières.
		07.21	Déchets d'emballages en papier ou carton	
		07.22	Déchets d'emballages en carton complexe	ELA

		07.23		Journaux et magazines	Papiers graphiques
		07.24		<u>Cartons</u>	
	07.3			<u>Déchets de caoutchouc</u>	
		07.31		Pneumatiques hors d'usage	
	07.4			<u>Déchets de matières plastiques</u>	Cette classe comprend en particulier les déchets d'articles en matières plastiques, les chutes de moulage, d'extrusion, etc. en matières plastiques.
		07.41		Déchets d'emballages en matières plastiques	Cette classe comprend en particulier les déchets d'emballages, de sur-emballages, de produits de calage, etc. en matières plastiques.
	07.5			<u>Déchets de bois</u>	Cette classe comprend en particulier les déchets de menuiseries de bâtiment et de coffrages en bois, hors d'usage, les traverses de chemin de fer usées, les déchets de bois imprégnés.
		07.51		Déchets d'emballages en bois	Cette classe comprend en particulier les palettes et caisses-palettes usées, les ouvrages de tonnellerie usés.
			07.511	<i>Palettes usagées</i>	
		07.52		Sciures et copeaux de bois	
		07.53		Ecorces	
	07.6			<u>Déchets textiles</u>	Déchets de fibres textiles naturelles, artificielles ou synthétiques, déchets de fils, tissus, étoffes à maille, feutres, non-tissés, déchets de tissus enduits ou imprégnés, déchets de revêtements de sols et de murs même sur support plastique.
		07.61		Déchets d'emballages en textiles	
		07.62		Déchets de vêtements en textiles	
		07.63		Déchets de cuirs	
08				Equipements hors d'usage	
	08.1			<u>Véhicules hors d'usage</u>	Cette classe comprend les bateaux à dépecer et avions hors d'usage, les matériel ferroviaire roulant hors d'usage, les camions, bus et autocars hors d'usage, les remorques et semi-remorques, y compris agricoles, hors d'usage, les caravanes hors d'usage.
		08.11		Automobiles hors d'usage	Cette classe comprend en particulier les voitures pouvant compter au plus 8 passagers.
	08.2			<u>Equipements électriques et électroniques hors d'usage</u>	Matériel informatique professionnel ou domestique hors d'usage, matériel vidéo et audio professionnel ou domestique hors d'usage, moniteurs (yc Minitel) hors d'usage, matériel photographique hors d'usage, matériel de télécommunication hors d'usage.
		08.21		Gros électroménagers hors d'usage	Cette classe comprend en particulier les lave-vaisselles, lave-linges, réfrigérateurs et congélateurs, de type ménager, hors d'usage.
			08.211	<i>Gros appareil à dominante métallique de type "blanc" pour les ménages</i>	
			08.212	<i>Gros appareils de production de froid</i>	
		08.22		Petits électroménagers hors d'usage	Cette classe comprend les sèche-cheveux, percolateurs, grille-pain et autres petits appareils électroménagers hors d'usage.
			08.221	<i>Ecrans, dont appareils à tubes cathodiques</i>	
	08.3			<u>Encombrants ménagers divers</u>	Cette classe comprend en particulier les meubles et literie hors d'usage.
	08.4			<u>Composants hors d'usage de machines et</u>	Ce groupe comprend en particulier les composants hors d'usage de machines et

			<u>d'équipements</u>	équipements, rejetés à l'occasion d'opérations de réparation ou de maintenance, ou provenant du démontage d'équipements hors d'usage.
		08.41	Déchets de piles et accumulateurs	Cette classe ne comprend pas les électrolytes d'accumulateurs (cf. 01.21).
		08.411	<i>Piles électriques usagées</i>	
		08.412	<i>Batteries usagées</i>	
		08.42	Tubes fluorescents	
		08.43	Toner d'impression	Cette classe comprend en particulier les cartouches d'encre destinées à être réutilisées. Elle ne comprend pas l'encre destinée à être éliminée (Cf. 02.13).
		08.44	Tubes cathodiques	
	08.5		<u>Mobilier hors d'usage</u>	REP
09			Lisiers et fumiers	Ce groupe comprend exclusivement les fumiers et lisiers qui ne sont pas utilisés directement comme engrais.
	09.1		<u>Fumiers</u>	
		09.11	Fumier de bovin	
		09.12	Fumier de cheval	
		09.13	Fumier de volaille	
		09.14	Fumier porcin	
	09.2		<u>Lisiers</u>	
		09.21	Lisier de porc	
		09.22	Lisier bovin	
	09.3		<u>Fientes</u>	
		09.31	Fientes de volaille	
10			Déchets animaux et végétaux	
	10.1		<u>Déchets de la préparation des produits animaux ou végétaux</u>	
		10.11	Déchets de la préparation des produits animaux	Cette classe comprend les déchets issus des opérations d'abattage, découpe, parage des viandes, les déchets issus de la transformation des viandes (salaisons, conserves, plats préparés), les déchets de la préparation ou de la transformation des poissons.
		10.111	<i>Matières stercoraires</i>	
		10.112	<i>Farines animales</i>	
		10.12	Déchets de la préparation des produits végétaux	Cette classe comprend les déchets issus de la préparation et de la transformation des produits végétaux, les déchets issus de la trituration des graines oléagineuses, les résidus de distillation de produits végétaux.
		10.13	Corps gras alimentaires	Ce groupe contient les résidus graisseux et les huiles végétales alimentaires.
	10.2		<u>Déchets de produits alimentaires</u>	Cette classe comprend en particulier les préparations et produits animaux périmés, les préparations et produits végétaux périmés, les fruits et légumes dénaturés, les déchets ménagers compostables, les déchets de restauration.
	10.3		<u>Déchets verts</u>	
		10.31	Déchets verts d'entretien des parcs et jardins	Cette classe comprend en particulier les déchets verts de jardins privés et les déchets verts d'entretien des espaces verts publics.
		10.32	Déchets d'élagage	Cette classe comprend en particulier les déchets verts d'entretien des abords de voies de circulation ou des rives de cours d'eau (faucardage), les déchets d'élagage de plantations ornementales, les déchets d'entretien des forêts.

		10.33		Algues	
11				Déchets courants mélangés	
	11.1			<u>Déchets ménagers et assimilés</u>	
		11.11		Ordures ménagères résiduelles	Cette classe comprend en particulier les déchets en mélange avec composante biodégradable notable, les ordures ménagères en mélange, les déchets ménagers complémentaires des collectes sélectives.
		11.12		Déchets de voirie	Cette classe comprend en particulier les déchets de nettoyage de voirie et d'espaces publics divers par balayage, aspiration, etc., les déchets de marché. Elle ne comprend pas les eaux usées de nettoyage de voirie par aspersion.
		11.13		<u>Biodéchets des ménages</u>	Cette classe comprend spécifiquement les biodéchets des ménages en mélange (déchets alimentaires, déchets verts, papiers-cartons, ...).
	11.2			<u>Déchets et matériaux en mélange</u>	Ce groupe comprend en particulier les déchets des classes 06 et 07, présentés en mélange, les matériaux divers en mélange. Cette classe ne comprend pas les déchets métalliques divers, en mélange (cf. 06.32).
		11.21		Emballages en mélange	Cette classe comprend en particulier les déchets d'emballages non triés selon la matière constitutive (ELA, emballages en carton, emballages métalliques, emballages plastiques) . Cette classe ne comprend pas les déchets d'emballages métalliques en mélange uniquement (cf. 06.31).
			11.211	<i>Emballages en mélange et papiers graphiques</i>	ELA, emballages en carton, emballages métalliques, emballages plastiques et papiers graphiques
			11.212	<i>Emballages non fibreux</i>	= corps creux (ELA, emballages métalliques, emballages plastiques)
		11.22		Déchets en mélange	Cette classe comprend en particulier les déchets d'entreprises en mélange (Déchets des Activités Economiques (ex. DIB)) et les déchets en mélange provenant des avions.
	11.3			<u>Résidus provenant du traitement des déchets</u>	Ce groupe comprend les déchets issus d'opérations de tri, de compostage, d'incinération, etc. Il ne comprend pas les résidus du traitement physico-chimique des déchets (classés selon leur nature) et les lixiviats de décharges (cf. 03.23).
		11.31		Résidus de broyage de véhicules	Cette classe comprend en particulier les résidus non ferreux de broyage des véhicules automobiles.
		11.32		Refus de tri	Cette classe comprend en particulier les déchets issus du tri qu'il s'agisse de tri manuel, mécanique ou électrique, les résidus de préparation des matériaux pour recyclage (verre, papier, etc.).
		11.33		Refus de compostage	
		11.34		Mâchefers bruts	Cette classe comprend en particulier les mâchefers issus de l'incinération des déchets, les résidus carbonés issus de la thermolyse des déchets.
			11.341	<i>Mâchefers déferrailés</i>	
		11.35		Refiom	Résidus d'épuration des fumées des usines d'incinération d'ordures ménagères.
		11.36		Cendres	Ce groupe comprend les cendres sous chaudière, les cendres sous foyer issus d'unités

				d'incinération à lit fluidisé.
12			Boues ordinaires	
	12.1		<u>Boues d'épuration des eaux usées</u>	
		12.11	Boues d'épuration des eaux usées collectives	
		12.12	Boues ordinaires d'épuration des eaux usées	Cette classe comprend en particulier les boues biodégradables d'épuration in situ des eaux usées industrielles définies par la directive 91/271/CE relative aux traitements des eaux urbaines résiduaires (cfr. annexe 3 de cette directive).
			12.121 <i>Digestat</i>	
	12.2		<u>Boues de traitement d'eaux potables</u>	Cette classe comprend aussi les boues de traitement des eaux pour l'industrie ou l'irrigation.
	12.3		<u>Boues de dragage</u>	Cette classe comprend en particulier les boues de curage des fossés, les boues de dragage des fleuves, ports maritimes et fluviaux peu ou pas pollués. Cette classe ne comprend pas les boues de dragage polluées (cf. 13.62).
	12.4		<u>Matières de vidanges</u>	Cette classe comprend en particulier les matières de vidanges des fosses septiques, des WC chimiques et des tinettes.
	12.5		<u>Boues de curage des égouts</u>	Cette classe comprend en particulier les boues de curage des égouts.
13			Déchets minéraux	
	13.1		<u>Déchets de construction et de démolition</u>	Ce groupe comprend aussi les déchets de revêtement routier. Il ne comprend pas les déchets de démontage de structures métalliques d'ouvrages de construction (cf. 06), les autres produits provenant de la démolition ou du démontage d'ouvrages immobiliers.
		13.11	Déchets de béton, briques	Cette classe comprend en particulier les déchets de béton, briques, provenant principalement des opérations de démolition ou de construction. Elle comprend aussi les déchets de produits céramiques. Elle ne comprend pas les déchets de pierres et moellons.
		13.12	Déchets de revêtements routiers hydrocarbonés	Cette classe comprend aussi les déchets d'enrobage de produits pour revêtement routier, les déchets de revêtement de sols sportifs, de trottoirs, en asphalte ou autre matériau hydrocarboné.
		13.13	Déchets de constructions en mélange	
		13.14	<u>Déchets de plâtre</u>	
	13.2		<u>Déchets de minéraux naturels</u>	
		13.21	Déchets de pierres et sables	Cette classe comprend en particulier les déchets d'extraction et de travail des pierres, sables et graviers, les déchets de foration de galeries et stériles miniers. Elle comprend aussi les déblais de terrassement non utilisés en remblai.
	13.3		<u>Résidus d'opérations thermiques</u>	Ce groupe comprend en particulier les mâchefers, scories diverses et résidus d'épuration des fumées, sans polluants chimiques notables.
		13.31	Résidus d'épuration des fumées industrielles	Cette classe comprend en particulier les boues, poussières et résidus solides d'épurations des fumées industrielles. Elle ne comprend pas les résidus d'épuration de fumées d'incinération de déchets (cf 11.35).
		13.32	Scories et cendres	Cette classe comprend en particulier les scories

			d'opérations thermiques	et cendres enrichies en fer après traitement, les laitiers hors laitiers granulés.
	13.4		<u>Déchets minéraux divers</u>	
		13.41	Déchets minéraux artificiels	Cette classe comprend en particulier les déchets minéraux provenant de diverses opérations techniques (déchets de carbonates de calcium et phosphogypse et gypses issus de processus chimiques), les déchets de fibres de roche ou d'émaux.
		13.42	Déchets minéraux réfractaires	
	13.5		<u>Déchets amiantés</u>	
	13.6		<u>Terres et boues de dragage polluées</u>	
		13.61	Terres et gravats pollués	Cette classe comprend en particulier les terres polluées par des produits chimiques ou pétroliers enlevées pour traitement ou mise en décharge.
		13.62	Boues de dragage polluées	Cette classe comprend en particulier les boues de dragage polluées par des hydrocarbures ou des substances chimiques telles que HAP, PCB, métaux lourds, etc, leur conférant un caractère dangereux.
14			Déchets stabilisés, solidifiés ou vitrifiés	
	14.1		<u>Déchets solidifiés ou stabilisés</u>	Cette classe comprend aussi les déchets solidifiés par traitement biologique.
	14.2		<u>Déchets vitrifiés</u>	
15			Produits issus de l'élimination des déchets	
	15.1		<u>Compost</u>	
	15.2		<u>Combustibles</u>	
16			Cultures énergétiques	Cette classe comporte principalement les cultures énergétiques utilisées par les installations de méthanisation.
	16.1		Cultures énergétiques dédiées	
	16.2		Cultures dérobées et cultures intermédiaires à vocation énergétique	
	16.3		Résidus de culture	
NP			Non précisé	

5. Annexe 2 : nomenclature des services

Lors de la création de SINOE®, il n'existait pas de nomenclature utilisable pour réaliser des travaux d'observation. L'ADEME a donc créé une nomenclature dont la logique respecte les différentes étapes de gestion des déchets allant du négoce au stockage, en passant par la collecte et la valorisation.

Code niv 1	Code niv 2	Code niv 3	Libellé	Commentaire
02			Négoce	
03			Transport	
04			Collecte de déchets	Cette classe comprend l'ensemble des opérations de collecte de flux de déchets en porte à porte ou par apport volontaire. Elle comprend également les centres de transfert de déchets.
	04A		Collecte OMR et collectes sélectives	Cette classe comprend en particulier le ramassage des ordures ménagères résiduelles en porte à porte ou par apport volontaire et les collectes sélectives en porte à porte ou par apport volontaire.
	04B		Déchèterie	Au sens ADEME une déchèterie est un espace aménagé, gardienné, clôturé où les particuliers peuvent déposer leurs déchets occasionnels.
		04BA	Déchèterie professionnelle	
	04C		Centre d'apport volontaire	
	04D		Station de transit	Cette classe comprend en particulier les stations de transit de déchets ménagers.
05			Tri, regroupement ou démontage	Cette classe comprend les opérations de tri des déchets ou de démontage d'équipements hors d'usage dans des installations dédiées à ces activités.
	05A		Tri	Cette classe comprend en particulier les opérations de tri des matériaux collectés sélectivement auprès des ménages et des déchets banals collectés auprès des entreprises. Elle comprend aussi le tri avec reconditionnement ou prétraitement de déchets.
		05AA	TMB / traitement-mécano-biologique pour les installations en projet	Cette classe comprend tous les sites ayant uniquement un procédé de traitement-mécano-biologique sans traitement aval.
	05B		Démontage, démantèlement	Cette classe comprend le démontage d'équipements hors d'usage, et en particulier le démontage des véhicules usagés, le démontage des accumulateurs et le démantèlement des immeubles
	05C		Regroupement de déchets	Cette classe comprend en particulier les centres de regroupement et reconditionnement de déchets dangereux.
07			Valorisation matière	Cette classe comprend en particulier la réutilisation et le réemploi, le recyclage, la régénération, la valorisation organique et les prétraitements préalables à une valorisation matière.
	07A		Réutilisation, réemploi	
		07AA	Réutilisation	Cette classe comprend en particulier la réutilisation des bouteilles de verre, la réutilisation des palettes et le rechapage des pneumatiques.
		07AB	Réemploi	Cette classe comprend en particulier : l'incorporation au cru en cimenterie, le réemploi de déchets de démolition ou de terrassement et le réemploi de produits dans un usage différent de celui pour lequel ils ont été conçus.

		07AC	Recyclerie	Cette classe comprend la collecte des déchets encombrants des particuliers en vue d'une réutilisation pour la revente. Ne pas confondre avec les déchèteries.
	07B		Recyclage	Cette classe comprend en particulier le recyclage du bois et des papiers-cartons et le recyclage de matières inorganiques (métaux, verre, ...).
	07C		Régénération	Cette classe comprend en particulier la régénération de solvants, la régénération d'huiles et la régénération des acides ou des bases.
	07D		Valorisation organique	Cette classe comprend en particulier : le compostage, la méthanisation, l'épandage sur le sol comme matière fertilisante ou support de culture de boues, de composts, ... Elle comprend aussi l'épandage des fumiers et lisiers.
		07DA	<i>Compostage</i>	Cette classe comprend en particulier le compostage de déchets verts, de boues, d'écorces, ... et le compostage des déchets fermentescibles des ménages. Les installations comportant un procédé de tri-mécanobiologique (TMB) sont comptabilisées dans cette classe.
		07DB	<i>Méthanisation</i>	Les installations comportant un procédé de tri-mécanobiologique (TMB) sont comptabilisées dans cette classe.
		07DC	<i>Epandage</i>	
		07DD	<i>Aire de paillage</i>	
	07E		Prétraitement préalable à une valorisation matière	
		07EA	<i>Plateforme de maturation de mâchefers</i>	
		07EB	<i>Concassage de déchets de démolition</i>	
		07EC	<i>Broyage préalable à une valorisation matière</i>	Cette classe comprend en particulier les plateformes de broyage de déchets verts, bois...
08			Valorisation énergétique	Cette classe comprend l'ensemble des opérations utilisant le déchet en tant que combustible avec une production d'énergie significative.
	08A		Incinération avec dispositif de récupération d'énergie	Cette classe comprend l'incinération avec dispositif de récupération de l'énergie dans des installations de traitement de déchets, et en particulier : les usines d'incinération de déchets ménagers avec dispositif de récupération de l'énergie Elle ne comprend pas la co-incinération.
	08B		Pyrolyse, thermolyse	
	08C		Co-incinération	Cette classe comprend l'incinération dans des installations dont l'objet premier n'est pas le traitement des déchets mais qui utilisent ces déchets en tant que combustible.
		08CA	<i>Co-incinération dans les fours de cimenterie</i>	Cette classe comprend en particulier la co-incinération dans des fours de cimenteries de déchets dangereux, de pneumatiques, etc.
		08CB	<i>Co-incinération dans d'autres fours</i>	Cette classe comprend la co-incinération de déchets dans les centrales thermiques, les chaudières et les fours à chaux.
	08D		Fabrication de combustibles	Cette classe comprend la fabrication de combustibles à partir de déchets (CSR)
09			Traitement thermique	Cette classe comprend en particulier : l'incinération sans valorisation énergétique ou avec une production d'énergie non significative, l'évapo-incinération, la vitrification. Elle ne comprend pas l'incinération avec valorisation énergétique.
	09A		Incinération sans dispositif de récupération de l'énergie	
	09B		Evapo-incinération	
	09C		Vitrification	
	09D		Brûlage	
10			Traitement physico-	Cette classe comprend en particulier les opérations de

		chimique	traitement physico-chimique des déchets dangereux.
	10A	Neutralisation	
	10B	Cassage d'émulsions	
	10C	Stabilisation	Les installations comportant un procédé de tri-mécano-biologique (TMB) sont comptabilisées dans cette classe.
	10D	Autres traitements physico-chimiques	Cette classe comprend en particulier la déchromatation, la décyanuration, l'osmose inverse, la déshydratation mécanique, ...
11		Traitement biologique	Cette classe comprend en particulier le lagunage et la biodégradation.
	11A	Station d'épuration	
	11B	Lagunage	
12		Stockage	Cette classe comprend en particulier la mise en décharge et le stockage permanent.
	12A	ISDD : Installations de stockage de déchets dangereux	Cette classe comprend en particulier la mise en décharge des déchets dangereux dans des décharges spécialement aménagées. Anciennement CET classe 1
	12B	ISDND : Installations de stockage de déchets non dangereux	Cette classe comprend en particulier la mise en décharge pour déchets ménagers et assimilés. Anciennement CET classe 2
	12C	ISDI : Installations de stockage de déchets inertes -	Cette classe comprend en particulier la mise en décharge des déchets inertes. Anciennement CET classe 3
	12D	Stockage permanent	Cette classe comprend en particulier le stockage en mine de sel, l'injection en profondeur, l'immersion, y compris l'enfouissement dans le sous-sol marin.
	12E	Décharges non autorisées	
	12F	Prétraitement avant stockage	
13		Stockage temporaire	Cette classe ne comprend que le stockage temporaire sur le site de production du déchet, préalablement à une opération de collecte, de valorisation ou de traitement.
NP		Non précisé	